



Aix en Provence le 20 décembre 2025

Madame le maire,

Notre CIQ est très attaché à ce que les importants travaux entrepris par la ville dans l'avenue des Déportés et la rue Coubertin permettent d'apaiser pour partie la circulation dans le quartier. Les trottoirs aux normes qui viennent d'être créés sur ces deux voies doivent être en permanence dédiés aux piétons et ne plus donner lieu à des stationnements sauvages. Les photos jointes montrent qu'en toute occasion les trottoirs de la rue Coubertin sont encombrés par des voitures. Nous vous avions demandé à ce que des potelets ou des croisillons de sécurité soient mis en place sur l'entièreté de ces deux voies pour éviter ces désordres.

Lors de l'inauguration du stade du Val Saint André, vous nous aviez indiqué que vous ne souhaitiez pas mettre en place des potelets de sécurité car ceux-ci sont trop souvent endommagés par des automobilistes maladroits ou distraits ce qui induit des dépenses que vous estimatez trop élevées. Mais vous aviez aussi précisé que vous aviez demandé à vos services de mettre en place des dispositifs anti-stationnement pérennes et solides.

Le CIQ a constaté avec satisfaction que des croisillons viennent d'être mis en place le long de l'avenue des Déportés, côté cimetière, depuis le carrefour du Champ de Mars jusqu'à l'entrée du cimetière, que des arbustes viennent d'être plantés entre les platanes et que des croisillons sont prévus tout le long de la rangée de platanes.

Les informations données par les services montrent cependant que les dispositifs pérennes et solides que vous avez demandés ne pourront, en raison des contraintes administratives habituelles, être mis en place qu'après la foire aux manèges de février et mars prochain. **Dans ces conditions, le CIQ demande instamment que des dispositifs provisoires (de préférence sous forme des habituelles barrières de sécurité utilisées lors des manifestations) soient mis en place sur les Déportés depuis l'entrée du cimetière jusqu'au rond point situé devant la traverse Saint Pierre, sur les deux côtés de la rue Coubertin ainsi qu'autour du rond point.**

Le CIQ souhaite également rappeler à votre attention que depuis plus de 8 mois les usagers de la piscine Yves Blanc ne peuvent plus se garer sur le parking public situé devant la piscine Yves Blanc. En effet depuis la fin de la foire de 2025, les personnels de la piscine ont fermé à leur propre initiative l'accès de ce parking par des barrières de chantier peu esthétiques et qui font désordre. Depuis mars 2025, le CIQ est intervenu à de nombreuses reprises auprès du premier adjoint pour demander qu'une solution soit trouvée. Il nous a été indiqué qu'il y avait lieu, au préalable, de connaître les plaques d'immatriculation des véhicules concernés. C'est une opération qui a pris du temps mais ces informations ont été fournies aux services municipaux par la direction de la piscine. Il faut maintenant trouver une solution permanente pour ces personnels qui devraient pouvoir utiliser logiquement le parking Carcassonne tout proche, soit sous forme de places dédiées, soit par la prise en compte par la ville des péages correspondants. Le CIQ est navré d'être obligé de faire remonter ce problème à votre niveau mais le règlement de cette question a pris trop de temps.

Dans l'attente d'arbitrages de votre part sur ces deux dossiers, le CIQ vous prie d'agréer ses meilleures salutations.

Michel Braunstein,
Président du CIQ Cézanne-Torse

